

Ville de Montréal

## Service du greffe

Division du soutien aux commissions permanentes,  
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil

155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée

Montréal (Québec) H2Y 1B5

Téléphone : 514 872-3770

[www.ville.montreal.qc.ca/commissions](http://www.ville.montreal.qc.ca/commissions)

## Commission permanente sur l'examen des contrats

### **La Commission :**

#### **Présidence**

*Dominic Perri*  
*Arrondissement de Saint-Léonard*

#### **Vice-présidence**

*Mme Valérie Patreau*  
*Arrondissement d'Outremont*

#### **Membres**

*Mme Caroline Braun*  
*Arrondissement d'Outremont*

*Mme Daphney Colin*  
*Arrondissement de*  
*Rivière-des-Prairies –*  
*Pointe-aux-Trembles*

*Mme Nathalie Goulet*  
*Arrondissement d'Achimsic –*  
*Cartierville*

*M. Enrique Machado*  
*Arrondissement de Verdun*

*Mme Micheline Rouleau*  
*Arrondissement de Lachine*

*M. Sylvain Ouellet*  
*Arrondissement de Villeray –*  
*Saint-Michel – Parc-Extension*

*Mme Stéphanie Valenzuela*  
*Arrondissement de*  
*Côte-des-Neiges –*  
*Notre-Dame-de-Grâce*

**Le 25 avril 2022**

### **Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres - Mandat SMCE229460002**

**Accorder un contrat à la firme Construction Genfor  
Ltée, pour réaliser les travaux de rénovation du sous-  
sol 2 du Complexe sportif Claude-Robillard (0095) -  
Dépense totale de 16 215 891,76 \$, taxes incluses  
(Contrat : 13 690 073,25 \$ + contingences : 2 053  
510,99 \$ + incidences : 472 307,53 \$) - Appel d'offres  
public IMM-15646 - (5 soumissionnaires)**

**ORIGINAL SIGNÉ**

\_\_\_\_\_  
Dominic Perri  
Président

**ORIGINAL SIGNÉ**

\_\_\_\_\_  
Élisabeth Rivest  
Secrétaire recherchiste

## Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats (CEC) s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette Commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

## Mandat SMCE229460002

*Accorder un contrat à la firme Construction Genfor Ltée, pour réaliser les travaux de rénovation du sous-sol 2 du Complexe sportif Claude-Robillard (0095) - Dépense totale de 16 215 891,76 \$, taxes incluses (Contrat : 13 690 073,25 \$ + contingences : 2 053 510,99 \$ + incidences : 472 307,53 \$) - Appel d'offres public IMM-15646 - (5 soumissionnaires)*

À sa séance du 6 avril 2022, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat, qui répondait au critère ci-dessous :

- *Contrat de plus de 10 M\$.*

Le 14 avril 2022 dernier, les membres de la Commission ont étudié la conformité du processus d'octroi relatif à ce mandat dans le cadre d'une séance de travail à huis clos tenue en visioconférence. Mentionnons que la CEC est entièrement virtuelle depuis mars 2020 en raison de la pandémie.

Au cours de cette séance, les responsables du Service de la gestion et de la planification immobilière ont présenté les différentes étapes franchies et ont répondu aux questions des commissaires concernant ce contrat.

Au cours de cette séance, les responsables du Service de la gestion et de la planification immobilière ont présenté les différentes étapes franchies et ont répondu aux questions des commissaires concernant ce contrat.

D'entrée de jeu, les personnes représentant le Service ont expliqué que le Centre Claude-Robillard a été construit il y a maintenant près de 50 ans. La plupart des systèmes du bâtiment sont arrivés à la fin de leur vie utile. Le sous-sol 2 de l'installation sportive de haut niveau doit ainsi faire l'objet de plusieurs travaux de rénovation et de mise aux normes. Ces travaux font partie d'une stratégie de rénovation globale qui s'étalera sur 6 ans, dans le but de maintenir les installations ouvertes le plus possible.

L'appel d'offres public a été d'une durée de 50 jours. Parmi les 17 preneurs du cahier des charges, 4 ont déposé une soumission jugée conforme. Une cinquième soumission a automatiquement été rejetée parce que le soumissionnaire ne s'est pas procuré le cahier de charge par le biais du SEAO. Il est à noter que 7 addendas mineurs ont été

émis au cours de l'appel d'offres. Au terme du processus, le plus bas soumissionnaire conforme a déposé une offre d'une valeur de 16,2 M\$. Les informations fournies par le Service ont été à la satisfaction des commissaires qui n'ont aucune question supplémentaire.

### **Conclusion**

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les ressources du Service de la gestion et de la planification immobilière pour leurs interventions au cours de la séance de travail et adresse la conclusion suivante au conseil :

*Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil municipal, en l'occurrence :*

- *Contrat de plus de 10 M\$ ;*

*Considérant les renseignements soumis aux commissaires ;*

*Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier ;*

*Considérant l'analyse approfondie par la Commission des différents aspects liés à ce dossier ;*

**À l'égard du mandat SMCE229460002 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.**